



POINT SUR LA SITUATION APRÈS LE DRAME DE LA RUE D'AUBAGNE La ville de Marseille mobilisée face à l'urgence

Actualité du jeudi 22 novembre

- **Demande exceptionnelle de dons des produits d'hygiène**

Depuis le 19 novembre, la collecte de dons se poursuit auprès du Samu Social. Aujourd'hui, on constate un besoin urgent de produits d'hygiène tels que brosse à dents, dentifrice, savon, shampoing, serviettes de bain, couches et lingettes pour bébé.

Les Marseillais solidaires peuvent déposer leurs dons :

- **La Croix Rouge 1**, rue Simone Sedan 13005 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

A ce jour, plus de 200 familles ont reçu des dotations personnalisées selon leurs besoins respectifs.

ÉVACUATION

Nombre d'immeubles évacués :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **48 immeubles évacués depuis le 5 novembre 2018**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **124 immeubles évacués depuis le 7 novembre 2018.**
- **Total : 172 immeubles évacués**

Afin d'éviter d'éventuels actes de malveillance, la ville de Marseille ne souhaite pas diffuser aux médias, la liste des immeubles évacués.

Nombre de personnes évacuées depuis le 5 novembre 2018 :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **446 personnes ont été évacuées**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **771 personnes ont été évacuées**
- **Total : 1 217 personnes ont été évacuées**



Attestations d'évacuation

Pour rappel, la ville de Marseille a délivré **60 attestations d'évacuation** d'immeuble sur le périmètre **hors de la rue d'Aubagne**. Ce qui permettra aux sinistrés de débiter leurs démarches auprès de leur compagnie d'assurance.

Effets personnels

Aujourd'hui à 16h : **16 personnes sinistrées ont pu regagner leur appartement pour récupérer des effets** personnels, accompagnées d'un policier municipal et d'un marin-pompier. **Tous les rendez-vous** pris par Allô Mairie ont été honorés.

HÉBERGEMENT

La ville de Marseille héberge aujourd'hui,

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **327 personnes**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **673 personnes**
- **Total : 1000 personnes**

Toutes les personnes sont hébergées dans **23 hôtels de la commune**.

Ouverture du gymnase Ruffi

La ville de Marseille a ouvert le gymnase Ruffi (3^e arrondissement) afin d'accueillir les sinistrés en journée, le temps d'assurer leur hébergement d'urgence. **Aujourd'hui, 2 personnes ont été accueillies temporairement avant de bénéficier d'un hébergement d'urgence.**

Pour l'heure, ce site n'est pas accessible aux médias.

RELOGEMENT

Nombre de relogements

A ce jour, la ville de Marseille a identifié **200 logements disponibles** :

- **175 logements sociaux**
- **25 logements privés**

- **4 ménages** ont accepté un relogement temporaire,
- **72 ménages** ont accepté une visite en vue d'un relogement définitif,
- **9 baux** ont été signés,
- **20 refus** de logement.

Quelle procédure pour le relogement des personnes évacuées suite à un arrêté de péril ?

*Le propriétaire doit assurer le relogement des occupants. Le nouveau logement doit être décent et correspondre aux besoins des occupants. En cas de défaillance du propriétaire, le maire prend les dispositions nécessaires pour reloger les occupants aux frais du propriétaire et majorés d'intérêts. **Le propriétaire peut également faire l'objet de poursuites pénales.***

SIGNALEMENTS ET ARRÊTÉS

Depuis le 5 novembre 2018 :

- **553 signalements** traités ou en cours de traitement par la ville de Marseille
- **315 visites effectuées** par les services municipaux compétents,
- **49 dossiers ont été clôturés après la visite du technicien et la levée de doutes**
- **132 visites** effectuées sans évacuation pour lesquelles une suite technique sera donnée autre qu'un péril.
- **68 expertises** menées
- **20 arrêtés** pris par le maire de Marseille.

Au cours des 3 dernières années (jusqu'en octobre 2018), **179 arrêtés de péril** ont été pris par le maire de Marseille - dont 44 en 2018, 57 en 2017, 43 en 2016 et 35 en 2015 - dont l'ensemble concerne des habitations privées.

Conformément à la réglementation, **tous les arrêtés pris ont été notifiés aux propriétaires et aux syndicats des copropriétaires, responsables des lieux, afin que les travaux soient réalisés dans les délais prescrits.**



ESPACE D'ACCUEIL POUR LES PERSONNES EVACUEES (EAPE)

Le nouvel Espace d'accueil des personnes évacuées (EAPE) a ouvert ses portes lundi 19 novembre 2018, au 2 rue Beauvau (1^{er} arrondissement).

Ce jeudi à 15h, 132 personnes avaient été reçues, soit 625 personnes depuis son ouverture.

L'Espace d'accueil des personnes évacuées accueille les familles **du lundi au samedi de 8h30 à 18h30**. Une vingtaine de professionnels de différents services publics sont présents sur place (habitat, logement, assurances, jeunesse...) chaque jour. Pour l'heure, ce site n'est pas accessible aux médias.

RESTAURANT SOLIDAIRE DE LA CITE DES ASSOCIATIONS

Au total, 2 744 repas chauds ont été distribués depuis l'ouverture du restaurant solidaire le 10 novembre au soir.

L'ensemble des actions citées sont entièrement prises en charge par la ville de Marseille.

Ces données sont susceptibles d'évoluer à tout moment.